

LE 4 AOÛT...

Il y a soixante-dix-sept ans à pareille époque, à pareil jour, les trois *Ordres*, devenus l'*Assemblée nationale*, inauguraient une idée nouvelle.

La réunion de ces trois *Ordres* ne s'était point faite sans rencontrer d'obstacles. L'audace, l'énergie et la foi du Tiers-État avaient triomphé de tous. La Cour, la Noblesse et le Clergé, lui avaient tendu des pièges, imposé des humiliations, prodigué des menaces. Pièges, humiliations et menaces, tout avait été inutile.

Pour la première fois, la Nation s'était dressée devant le Pouvoir et lui avait résisté. Sieyès, l'homme qui avait prédit au Tiers-État sa grandeur future, inflexible comme la logique, tranchant comme la hache, avait jeté le cri de l'espoir et de l'affranchissement: «*Coupons le câble!*».

Après la protestation des consciences venait la revendication des droits.

La France, à la suite des guerres de Louis-14 et des bombances de Louis-15, était appauvrie, épuisée. Les ministres se succédaient aux finances sans pouvoir combler les déficits par leurs expédients. La tentative de Law, utopie à ce moment, avait creusé davantage le gouffre et donné, à tous, le vertige des fortunes rapides, féériques. C'était le dernier enjeu du joueur désespéré. Le pays descendait la pente qui mène à la banqueroute: - après la honte, la ruine.

Les privilégiés n'ayant plus qu'à tondre une brebis chauve, qu'à traire une vache maigre, rendus plus avides par la fièvre du luxe et de la débauche qui les dévoraient, avaient recours à tous les moyens pour satisfaire leurs prodigalités, spéculaient sur toutes les douleurs, sur toutes les misères, prêtaient à usure et se livraient à cette exploitation flétrie dans l'histoire du nom odieux de *pacte de famine*.

Sur ce pays dc-olé s'abattaient tous les oiseaux de proie, accapareurs et brigands. Les moissons étaient dévastées souvent en herbe. Les percepteurs impitoyables arrachaient au pauvre ce que la malveillance n'avait pas détruit. Cet excès de malheur surexcita toutes les énergies. Partout le peuple s'arma pour la défense contre les voleurs de grands chemins et contre les spoliateurs féodaux et fiscaux. Poussé par la misère «t les charges sous lesquelles il était écrasé, il sc* souvint de la devise des paysans, Ses ancêtres : <* Guerre aux chûts» aux, paix aux chaumières ! »

Jacques Bonhomme, las de remuer la terre pour autrui, de souffrir sans espoir, de travailler sans trêve, fit de sa fourche une arme et quitta la pioche pour le fusil.

L'irritation était extrême. Dans une fête champêtre de Quincey, dont le sieur de Mesmai était le seigneur, un tonneau de poudre ayant éclaté, le courroux et le désespoir populaires crurent y voir l'indice d'un complot tramé contre les paysans et semblable à celui ourdi par Flesselles, De Launay et leurs complices contre le peuple de Paris; complot avéré, découvert et puni par les vainqueurs de la Bastille.

La guerre civile grondait, sourde, terrible, imminente.

A Paris, chômage et famine. A Versailles, fêtes et banquets.

Dans une situation semblable, les ministres impuissants vinrent rendre compte à l'Assemblée nationale de l'état de la France, état déplorable, sinistre. Si sombre que fut le tableau, il n'était que trop réel. Des faits odieux furent révélés; les droits féodaux accusés. Il fallait à tout prix et au plus vite sortir de cette crise, apaiser les colères, calmer les douleurs, soulager les misères, prévenir les malheurs qui s'annonçaient épouvantables, - faire justice.

Dans la matinée du 4 août, l'Assemblée discuta si elle s'occuperait ou non de la déclaration des droits,

demandée par presque tous les cahiers et décida que cette déclaration serait rédigée par elle et placée en tête de la Constitution.

Le soir on se réunit à 8 heures en comité, pour aviser au moyen de faire cesser les troubles.

La Noblesse et le Clergé comprirent qu'une plus longue résistance aux légitimes revendications du pays, ne ferait qu'exciter les haines et les colères; qu'en s'obstinant vainement dans une lutte avec la conscience populaire, en tentant de sauver leurs privilèges ils risquaient infailliblement leur repos et leur vie, qu'ils déchaîneraient l'orage, gros de souffrances, de protestations, d'indignations, de vengeances, qui les menaçait et qui pouvait dans une tourmente emporter tout à la fois, castes, privilèges et royauté! Ils sentaient le danger imminent, il fallait le conjurer.

Le duc d'Aiguillon, l'un des plus grands propriétaires de France, le premier parla de faire la part du feu et demanda que le servage fut aboli; le vicomte de Noailles l'imita; un propriétaire breton Le Guen de Kerendal, qu'on n'avait point entendu avant, qu'on n'entendit plus après, vint en costume de cultivateur et dans un langage véhément, ferme, fit un tableau effrayant de la misère et de la féodalité. Émus, indignés contre leurs propres privilèges, entraînés par l'enthousiasme patriotique, grandis tout-à-coup par le sentiment de l'égalité et l'idée de Justice, les membres des deux ordres et les représentants des provinces et États, rivalisant d'ardeur et de désintéressement sacrifièrent rancunes, ambitions, rivalités, privilèges sur l'autel de la Patrie et de la Concorde, et se déclarèrent tous libres, égaux, unis, parlant au nom des classes ou des États qu'ils représentaient. Il y avait eu jusque-là trois ordres, il y eut une nation. Il y avait des provinces et des États, il y eut une France.

Seul au milieu de l'enthousiasme général, Lally-Tolendal effrayé de tant de générosité, fit dire au président: «*Il faut tout redouter de l'entraînement de l'Assemblée*», et songea au Roi quand tout le monde l'oubliait et ne songeait qu'à la Patrie.

Ce magnifique élan, cette satisfaction intérieure du devoir accompli avaient besoin d'une explosion commune, d'une sanction pour ainsi dire religieuse. A quatre heures du matin, au moment de se séparer dans le silence de l'aurore on entonna le *Te Deum*. C'était l'hymne de la Révolution, l'aube de la Justice.

Dans cette nuit mémorable qui seule suffit à la gloire du tout un peuple et de tout un siècle, on avait proclamé:

- L'abolition de la qualité de serfs;
- La faculté de remboursement des droits seigneuriaux;
- L'abolition des juridictions seigneuriales;
- L'abolition des droits exclusifs de chasse;
- Le rachat de la dîme;
- L'égalité des impôts;
- L'admission de tous les citoyens aux emplois civils et militaires;
- L'abolition de tous les privilèges des provinces et des villes;
- La réforme des jurandes;
- L'abolition des pensions obtenues sans titres.

Je connais peu d'Assemblée qui, en huit heures, en aient fait autant.

Malheureusement cette conduite à la fois si sage et si généreuse ne dura qu'une nuit. L'humanité avait fait un trop beau rêve, le jour le dissipa en partie. Beaucoup se repentirent dès le lendemain de leur entraînement de la veille; notamment le haut clergé qui essaya de reprendre ce qu'il avait donné. Quand il fallut rédiger les décrets qui consacraient ces déclarations, apparut le mauvais vouloir. Au lieu de continuer à

marcher dans cette voie qui était celle du salut, du repos, du bonheur et de la dignité pour le pays et pour eux, les gens de la noblesse et du clergé, d'épée, de robe et de finances, préférèrent se rejeter dans celle qui devait fatalement les mener à la bataille du 10 août, aux journées de Septembre et à la Terreur.

Si l'exemple du 4 août eut toujours été suivi, si la générosité de la veille n'eût pas été démentie le lendemain; si l'égalité proclamée avec enthousiasme, affirmée dans la loi eut été réalisée dans les faits; si les privilèges abolis ne s'étaient point transformés pour reparaître écrasants et ruineux; si l'idée de solidarité était entrée dans la Constitution où la liberté et l'égalité étaient inscrites, la France, sans secousses, sans bouleversement, heureuse et pacifique, joyeuse et fière, eût marché d'un pas égal à l'accomplissement de ses destinées. Elle eut ignoré toujours les trahisons de ses représentants, la violence des multitudes, l'arbitraire des dictateurs, les coups d'État, les coups de main et les coups de bourse. Elle n'eut pas eu à déplorer la mort de ses plus braves citoyens et celle de ses ennemis. L'individu fut devenu indépendant, le contrat libre, les garanties réciproques, le droit inviolable, l'instruction, le bien-être et la prospérité universels. La loi eut véritablement exprimé toutes les volontés, tous les intérêts. Louis-16 lui-même n'eut pas souillé de son sang l'échafaud, et ses descendants, devenus les premiers magistrats de la République et peut-être ses meilleurs citoyens, se fussent éteints, honorés, sans avoir connu les hontes et les douleurs de l'exil.

Mais c'est, paraît-il, demander trop de sagesse à des hommes.

L'œuvre de 89 a été incomplète. Les abus, condamnés le 4 août, qui amenèrent la Révolution et perdirent la royauté ont disparu. Mais, nés du système autoritaire, égoïste, antagoniste et insolidaire dont Rousseau emprunta l'idée à Lacédémone, que les Jacobins appliquèrent et que la nation accepta, d'autres abus leurs ont succédé puisqu'il y a encore des ignorants et des pauvres; puisque depuis le 10 août le pavé des villes a encore été taché du sang des citoyens; puisque des milliers d'hommes se sont insurgés en demandant du Travail ou la mort; puisque des revendications n'ont cessé d'avoir lieu; puisqu'une liste de faillites nous apporte chaque matin la preuve de notre insécurité; puisque des coalitions se forment chaque jour; puisque la loi elle-même s'est inclinée devant le fait et tolère les grèves; puisque le problème social n'est pas résolu; puisque l'équilibre n'est pas établi, l'harmonie réalisée; puisque en ce moment, la guerre et la banqueroute menacent encore l'Europe de leurs désastres.

Qu'espérer, qu'attendre? à qui s'adresser, de quel côté tourner ses regards? Le parlementarisme nous dit que les hommes sont difficiles à gouverner; la politique et l'Économie malthusienne nous répondent que la guerre et la misère sont éternelles. Eh bien! nous ne voulons pas écouter le parlementarisme; nous ne voulons pas croire la Politique et l'Économie malthusienne.

Dans l'anarchie économique où nous sommes, dans cet état d'insolidarité universelle, quand le canon gronde près de nos frontières, quand les campagnes sont dévastées, les villes mises à contribution, quand les coalitions et les faillites jettent la perturbation dans la production nationale, le désordre dans la richesse publique, nous croyons qu'il est encore un moyen de salut.

Que les individus, que les classes, que les peuples oublient leurs rancunes, leur égoïsme, leurs préjugés, leurs vanités - surtout leurs haines; qu'ils sacrifient leurs ambitions, leurs prétentions, leurs privilèges à la justice. Qu'ils aient une heure d'intelligence et de sagesse, de foi et de véritable courage. Qu'ils se déclarent tous égaux, tous solidaires: qu'ils s'unissent pour le travail et pour la paix. Qu'ils fassent de la réciprocité des services, de la mutualité des garanties, leur loi suprême et inviolable, et c'en est fait à jamais de l'ignorance et de la misère, de la guerre et de la banqueroute.

Ce qu'ont su faire les hommes de la Noblesse et du Clergé de 89, ne saurions-nous pas le faire à notre tour?

C'est à la bourgeoisie d'Europe, aux hommes du 19^{ème} siècle, aux individus, aux intérêts, aux partis, aux classes et aux peuples de faire à leur tour leur nuit du 4 août.

Pierre DENIS.